

## COHORTE ESPOIR : RESUME

### I- CONTEXTE DE LA RECHERCHE

La polyarthrite rhumatoïde est le plus fréquent des rhumatismes inflammatoires. Son évolution pourrait-être améliorée par une meilleure prise en charge précoce.

### II- OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

**L'objectif principal** est de constituer une cohorte multicentrique française d'arthrites débutantes servant de base de donnée pour des études d'ordre:

- **Diagnostique:** Détermination de la meilleure combinaison de tests pour porter le plus tôt possible le diagnostic de PR afin de permettre un traitement précoce.
- **Pronostique:** Développer une capacité pronostique fine, pour permettre l'identification pertinente des sujets à risques.
- **Médico-économique.** L'observation de cette cohorte a également pour but de connaître les coûts de la façon la plus précise possible.
- **Pathogénique :** La constitution d'une banque biologique de sérum, ADN, cellules sanguines et tissu synovial permettra notamment l'étude du transcriptome et des projets génomiques ainsi que d'autres projets portant sur la physiopathogénie.

**Les objectifs secondaires** portent sur la surveillance des événements rares des polyarthrites débutantes et la possibilité d'accéder aux données de la cohorte pour d'autres projets à venir.

### III- METHODOLOGIE : CONSTITUTION DE LA COHORTE

- Il s'agit d'une étude longitudinale prospective descriptive en population adulte. Huit cents patients souffrant d'au moins deux arthrites depuis 6 semaines et pour lequel le diagnostic de PR est possible, probable ou certain seront inclus et suivis tous les six mois pendant deux ans puis tous les ans. Le suivi sera arrêté pour chaque patient qui satisfera à un autre diagnostic que celui de polyarthrite rhumatoïde.
- La cohorte de patients doit permettre la constitution de différentes bases de données, cliniques, biologiques, radiologiques, de sérums, de l'ADN sanguin et de l'ARN sanguin, du liquide synovial et du tissu synovial .
- La recherche effectuée est sans bénéfice individuel direct. Cette cohorte de suivi sera réalisée conformément à la loi Huriet et aux textes réglementaires qui la complètent, relatifs à la protection des personnes qui se prêtent aux recherches biomédicales. Le protocole sera soumis au CCPPRB de Montpellier.

### IV- ORGANISATION ET STRUCTURATION DU PROJET COHORTE

- Différentes structures et comités destinés à gérer la constitution de la cohorte et son exploitation ont été mises en place: un comité de pilotage, un centre coordinateur (situé à Montpellier) deux centres de ressources biologiques (laboratoire d'Immunogénétique du CHRU Montpellier et bibliothèque de l'hôpital Bichat), un centre de lecture radiologique (CHU de Brest), 14 centres investigateurs, et un comité scientifique (membres du Comité de Pilotage et un représentant de chaque centre clinique), la promotion de la cohorte étant faite par la Société Française de Rhumatologie.